



Communiqué de presse - 11 juin 2024

### **Cinq millions pour améliorer le patrimoine**

Dans son budget extraordinaire annuel, la Province de Hainaut focalise une partie importante de ses investissements sur les travaux de **mises en conformité et d'économies d'énergie**. Une stratégie immobilière globale guide l'action provinciale pour en fixer les priorités, s'inscrire dans la démarche européenne de réduction énergétique et rationaliser le patrimoine.

Pour concrétiser ces objectifs, assurer le bien-être et la sécurité dans et autour de ses bâtiments, le Conseil provincial a donné son feu vert à **15 dossiers d'investissement représentant au total près de 5 millions**.

Ces dossiers, souvent consacrés au patrimoine scolaire, portent sur des remplacements de toitures, de menuiseries extérieures ou sur des travaux d'isolation menés en vue de **respecter les normes qui entreront en vigueur en 2030**.

Des chantiers importants seront notamment entrepris pour améliorer les performances énergétiques ou lutter contre les infiltrations d'eau sur les sites scolaires l'Athénée provincial des Métiers et de l'IESPP à Mons, de l'Athénée de Leuze, des IPES Tournai et Ath. Les ascenseurs de la cité juvénile accueillant des locaux de la Haute Ecole Condorcet à Charleroi seront également mis en conformité. Les menuiseries extérieures de l'espace culturel de La Hestre et les toitures de l'Académie de police de Jurbise feront l'objet d'importantes interventions pilotées par le service technique provincial, Hainaut Gestion du Patrimoine.

Dans le secteur social, la mise en conformité des logements et toitures du CPESM de Ghlin a été validée tout comme la réfection des toitures et du sol de la salle de sport de l'IMP René Thône de Marcinelle. Les services de Hainaut Ingénierie Technique finaliseront la création de parkings et l'aménagement des abords des nouveaux locaux de l'Odysée à Charleroi et du Centre Arthur Regniers.

### **Une ZIT à Estinnes**

Dans le cadre de son programme de lutte contre les inondations, le Conseil provincial a par ailleurs autorisé la création d'une zone d'immersion temporaire pour protéger le centre de la commune d'Estinnes. Cet investissement de 352 000 € s'inscrit dans le programme annuel du dispositif NAQIA doté de quelque 5,4 millions en moyenne chaque année.